

DIAGNOSTICS DES RESEAUX ET ACTUALISATION DES SCHEMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Phase 3 : Rapport de schéma directeur

LE PROJET

Client	Communauté de Communes La Domitienne
Projet	Diagnostics des réseaux et actualisation des schémas directeurs d'assainissement collectifs
Intitulé du rapport	Phase 3 : Rapport de schéma directeur

LES AUTEURS

	<p>Cereg Ingénierie - 589 rue Favre de Saint Castor – 34080 MONTPELLIER Tel: 04.67.41.69.80 - Fax: 04.67.41.69.81 - montpellier@cereg.com www.cereg.com – SIRET 492 706 338 00026 – RCS Montpellier 492 706 338</p>
---	---

Réf. Cereg - 2021-CISO-000077

Id	Date	Etabli par	Vérfié par	Description des modifications / Evolutions
V1	Février 2024	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC	Version initiale
V2	Mai 2024	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC	Modifications après COFIL du 25 Avril 2024
V3	Juillet 2024	Paul BACHTANIK	Sylvain PIC	Modifications après remarques du 02 Juillet 2024



TABLE DES MATIERES

A. RAPPEL DE LA PHASE 1 & DE LA PHASE 2	4
A.I. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DES SYSTEMES	5
A.I.1. Le fonctionnement des réseaux	5
A.I.2. Le fonctionnement des ouvrages particuliers	5
A.I.3. Le fonctionnement des stations d'épuration	5
A.I.4. Conclusion technique	5
B. PROPOSITIONS D' ACTIONS	6
B.I. ORIENTATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX	7
B.II. LES ACTIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX	7
B.II.1. Améliorer l'existant	7
B.II.2. Améliorer la collecte	7
B.II.3. Etendre la collecte	7
B.II.4. Améliorer le traitement	7
B.III. LA HIERARCHISATION DES ACTIONS	8
B.IV. LA DEFINITION DES ECHEANCES	8
B.V. GLOSSAIRE DU TABLEAU DES ACTIONS	8
B.VI. SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAUX	11
B.VI.1. Déclinaison par système d'assainissement	11
B.VI.2. Montant par niveau de hiérarchisation	11
B.VI.3. Déclinaison par natures d'actions	11
C. PRESENTATION DES CHOIX AVEC AJOUT DE LA COMMUNE DE VENDRES	12
C.I. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SYSTEME DE VENDRES	13
C.I.1. Le fonctionnement des réseaux	13
C.I.2. Le fonctionnement des ouvrages particuliers	13
C.I.3. Le fonctionnement des stations d'épuration	13
C.II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX RETENUS	17
C.II.1. Actions retenues	17
C.II.2. Montant par niveau de planification	17
C.II.3. Déclinaison par natures d'actions	17
C.III. DECLINAISON PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	17
D. MODE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX RETENUS	18
D.I. LES PARTICIPATIONS AU SEIN DU TERRITOIRE	19
D.I.1. La redevance assainissement	19
D.I.2. La participation aux frais de branchement	19
D.I.3. La participation au financement de l'assainissement collectif	19
D.I.4. Somme « équivalente à la redevance »	19
D.II. LES SUBVENTIONS POTENTIELLES	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse du diagnostic technique	5
Tableau 2 : Présentation des propositions de travaux	9
Tableau 3 : Synthèse financière des actions proposées	11
Tableau 4 : Synthèse par natures d'actions	11
Tableau 5 : Présentation des travaux retenus par la Communauté de Communes	14
Tableau 6 : Synthèse financière des actions globales	17
Tableau 7 : Synthèse par natures d'actions	17
Tableau 8 : Synthèse par systèmes d'assainissement	17
Tableau 9 : Synthèse par systèmes d'assainissement et par planification	17
Tableau 10 : Synthèse des travaux après subvention	19

PREAMBULE

La Communauté de Communes La Domitienne assure notamment la compétence assainissement collectif sur sept communes de l'Hérault.

La présente étude concerne la réalisation du schéma directeur d'assainissement de six communes de la Communauté de Communes : Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady et Nissan-Lez-Ensérune.

L'étude de schéma directeur d'assainissement des eaux usées a pour but de proposer aux élus, à partir de l'analyse de la situation existante, les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la collecte, au traitement et au rejet dans le milieu naturel des eaux usées de son territoire.

Cette étude de schéma directeur est scindée en trois phases :

- Phase 1 : Repérage des réseaux et étude diagnostic de fonctionnement du système actuel d'assainissement collectif,
- Phase 2 : Campagne de mesure pour caractériser le fonctionnement des réseaux et investigations complémentaire pour localiser précisément les anomalies,
- Phase 3 : Etude des différents scénarios d'assainissement : étude technique et économique des différents scénarios et élaboration du programme hiérarchisé et chiffré.

Au mois de septembre 2022, un rapport technique dédié a été réalisé pour chacun des systèmes d'assainissement des eaux usées du périmètre d'étude sur la base de la campagne de mesures et des investigations réalisées.

Au mois d'octobre 2023, un rapport de propositions de travaux a été remis à la Communauté de Communes : ce rapport recensait système par système les travaux possibles pour améliorer l'existant, améliorer ou étendre la collecte et améliorer le traitement. Ces propositions ont été présentées et ont fait l'objet d'un arbitrage technique. Les travaux retenus ont fait l'objet d'une version consolidée : ce sont les éléments de construction du programme de travaux pluriannuel qui constituent le schéma directeur d'assainissement de la Communauté de Communes pour les 10 ans à venir.

L'ambition de ce rapport final de l'étude est de rappeler et de rendre compte à l'échelle du territoire :

- Du contexte global des services d'assainissement du territoire,
- De la démarche de construction des propositions de travaux,
- De la consolidation des propositions de travaux adressées à la Communauté de Communes,
- Des choix techniques de la Communauté de Communes pour la programmation pluriannuelle de travaux.

Ce rapport de synthèse s'attache à présenter la deuxième et dernière étape de l'établissement du schéma directeur pour la Communauté de Communes La Domitienne : présentation des choix techniques opérés par la Communauté de Communes à l'échelle intercommunale pour les années à venir.

A. RAPPEL DE LA PHASE 1 & DE LA PHASE 2

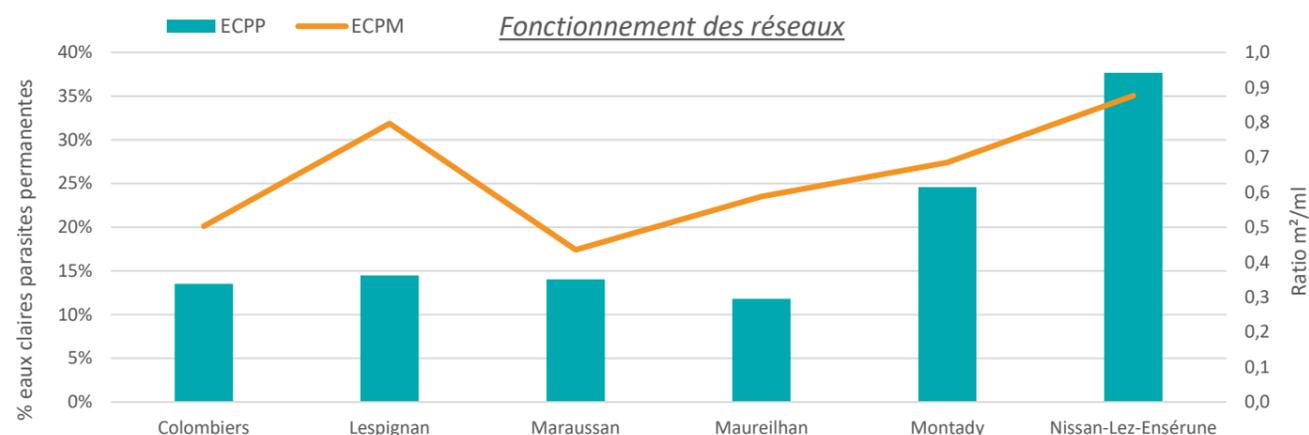
A.I. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DES SYSTEMES

A.I.1. Le fonctionnement des réseaux

Dans l'ensemble, il faudra retenir les points suivants :

- Deux systèmes montrent une sensibilité élevée aux eaux claires parasites : Montady (25%) et surtout Nissan-Lez-Ensérune (40%) ; pour 4 autres systèmes, les mesures ont montré que les eaux claires pesaient pour environ 15% volumes journaliers entrants en station. Reste que par endroit, la sectorisation des points de mesure a permis de faire ressortir des branches de réseaux plus sensibles que d'autres,
- L'ensemble des systèmes montre une sensibilité au temps de pluie ; pour des systèmes de conception séparative, les mesures ont montré des ratios supérieurs à 0,5 m²/ml de surface active soit une classe de sensibilité élevée, sur certaines branches de réseaux ce ratio est supérieur à 1 voire 2 m²/ml.

Ces chiffres sont à considérer dans le contexte d'une campagne de mesure plutôt « déficitaire » avec plusieurs mois de déficit pluviométrique antécédent ce qui n'a peut-être pas permis aux systèmes d'exprimer tous les problèmes potentiellement observables. Il existe des perspectives d'amélioration possibles sur les réseaux afin d'améliorer la situation existante au regard des eaux parasites de toutes natures, la sensibilité aux eaux de nappe étant un problème particulier de Nissan et la réaction au temps de pluie restant un problème assez aigu sur le secteur d'étude.



A.I.2. Le fonctionnement des ouvrages particuliers

Concernant les ouvrages particuliers, les éléments suivants peuvent être soulignés :

- La visite des ouvrages a montré plusieurs postes vieillissants mais fonctionnels c'est le cas des postes Stade, Tabarka et Avenue de Béziers à Maraussan, le poste Port à Colombiers ou encore le poste Route de Salles à Nissan-Lez-Ensérune,
- La télésurveillance en place sur les trop-pleins de poste et les déversoirs est conforme à la réglementation : il n'a été relevé aucun ouvrage dont la charge brute de pollution organique est supérieure à 120 kg DBO₅/j non équipé sur le territoire,
- Pour les ouvrages équipés, les déversements sont mesurés sur le territoire comme en attestent les données de télésurveillance exploitées pendant la campagne de mesure pour certain déversoir,

La capacité des ouvrages est en adéquation avec le fonctionnement des systèmes ; les conditions de la campagne et les évènements interceptés ont néanmoins permis d'identifier des points d'attention sur le territoire : Montady et Nissan-Lez-Ensérune

A.I.3. Le fonctionnement des stations d'épuration

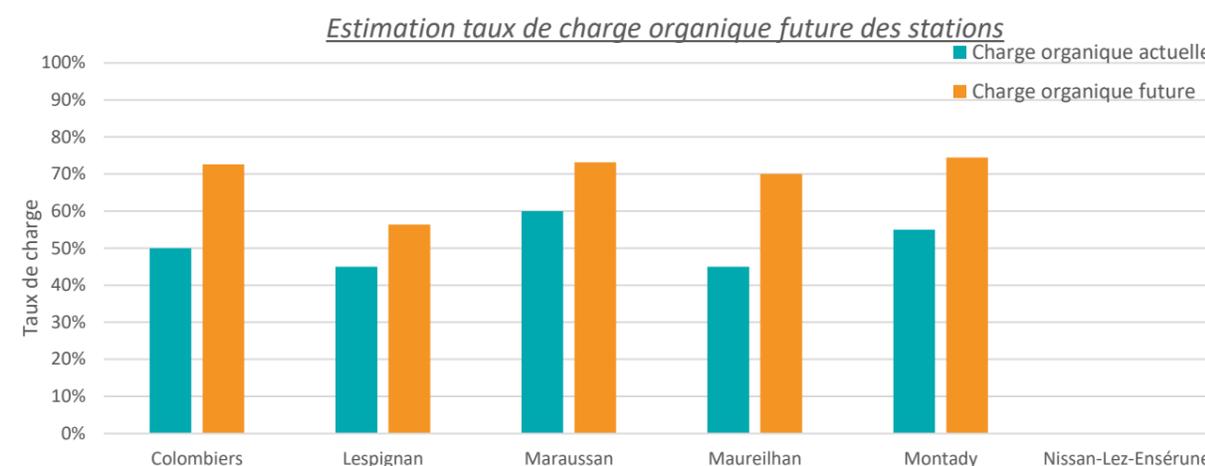
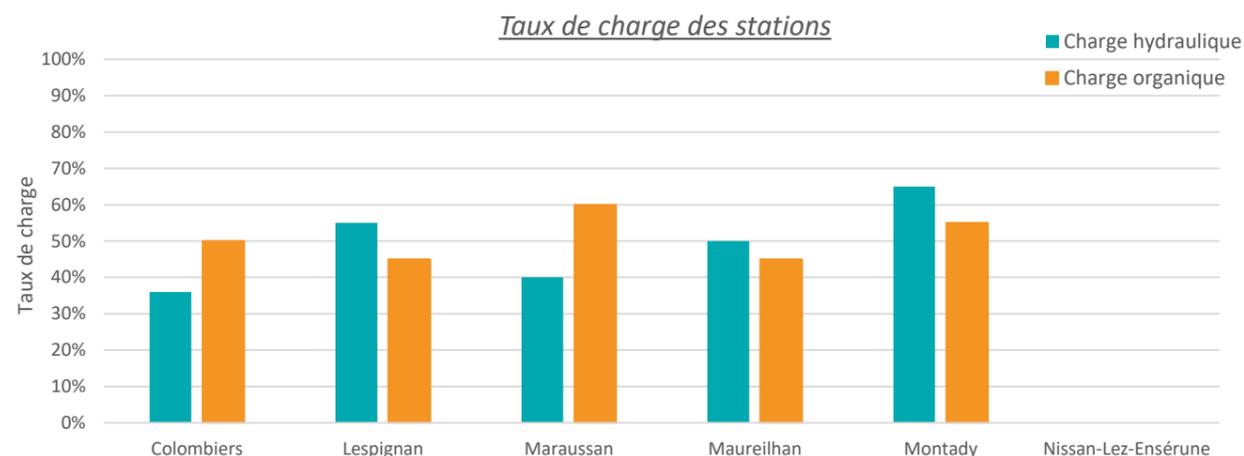
L'analyse des charges réalisées sur la base de l'autosurveillance réglementaire des installations sur les cinq dernières années montre :

- Aucune station appartenant à la Communauté de Communes n'est saturée hydrauliquement, en moyenne sur le territoire les stations sont chargées à 50% en hydraulique. La station la plus chargée en hydraulique est celle de Montady (65%), pour cette station le percentile 95% dépasse la capacité nominale de l'installation. Concernant la commune de Nissan, la station

d'épuration, portée initialement par un industriel, ne fait pas partie du patrimoine de la Communauté de communes la Domitienne au moment de la réalisation du schéma directeur assainissement collectif. Elle le sera prochainement,

- Les charges organiques entrantes sont cohérentes avec le dimensionnement des stations, les stations semblent être largement dimensionnées pour les charges futures attendues. En moyenne la charge organique des stations est de 50% également,
- Les performances épuratoires sont satisfaisantes et les rejets des bilans sont conformes aux concentrations fixées par les arrêtés préfectoraux autorisant les installations.

De manière générale, il convient de considérer que les ouvrages sont suffisamment dimensionnés pour les besoins du territoire comme le montre le deuxième graphique ci-dessous avec l'estimation des charges futures (charge supplémentaire issue du travail réalisé avec la Communauté de Communes sur les zones de développement futur).



A.I.4. Conclusion technique

Le tableau ci-dessous propose de synthétiser les éléments de diagnostic retenus sur le territoire.

Tableau 1 : Synthèse du diagnostic technique

Diagnostic	Réseau de collecte	Ouvrages et délestages	Stations de traitement
La Domitienne	ECPP élevée sur 2 systèmes Territoire sensible aux ECPM	Télésurveillance adaptée Des ouvrages à améliorer	Taux de charge moyen de 50% Stations en bon état général Station avec une bonne capacité résiduelle

Dans l'ensemble, si le fonctionnement actuel des systèmes donne plutôt satisfaction, il existe des perspectives d'amélioration pour permettre de rationaliser la collecte sur certains systèmes qui sont problématiques et d'améliorer les ouvrages.

B. PROPOSITIONS D' ACTIONS



B.I. ORIENTATIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX

Le diagnostic a permis d'élaborer un état des lieux des communes, de leur environnement et des systèmes d'assainissement tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Dans le cadre de cette partie dédiée au programme de travaux, notre objectif est d'apporter une proposition d'action pour chacune des anomalies constatées dans la phase de diagnostic.

Aussi, un programme d'action est proposé dans les pages suivantes afin de répondre aux différents objectifs fixés :

- Résoudre les anomalies et dysfonctionnements existants,
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire du service,
- Proposer des extensions des réseaux de collecte,
- Mettre en conformité l'assainissement des communes avec la réglementation en vigueur.

L'objectif du programme d'action est de permettre à la Communauté de Communes de disposer de systèmes d'assainissements performants, conformes à la réglementation et adaptés aux spécificités de son environnement et à ses perspectives de développement.

Le présent document recense et valorise les actions identifiées au terme de l'état des lieux et des investigations réalisées. Sur cette base, des réunions de travail seront à réaliser avec la Communauté de Communes afin d'affiner et le cas échéant compléter les actions proposées à ce stade. Ces propositions devront alors être validées et planifiées en fonction du bon emploi des ressources de la Communauté de Communes.

B.II. LES ACTIONS DU PROGRAMME DE TRAVAUX

B.II.1. Améliorer l'existant

L'objectif de cette famille d'action est de résoudre les anomalies existantes identifiées dans le cadre des investigations de terrain ; ces anomalies perturbent le fonctionnement des réseaux et des stations. Ces travaux ont trois finalités :

- L'élimination des Eaux Claires Parasites Permanentes (ECP),
- L'élimination des Eaux Claires Parasites Météoriques (ECPM),
- L'amélioration des conditions d'exploitation, des ouvrages et de la surveillance des délestages.

Les anomalies ont été identifiées au travers de l'ensemble des investigations réalisées dans le cadre de l'étude présente (rencontre avec les exploitants, campagnes de mesure, visites de nuit, visites par temps de pluie, tests à la fumée, inspection caméra, ...). Les travaux proposés visent à répondre de manière ciblée aux défauts repérés. Les travaux préconisés sont les suivants :

- Reprise de regards à l'origine d'apports d'eaux claires : étanchéité/ragréage, reprises ponctuelles ou réhabilitation complète,
- Déconnexion de grilles avaloirs raccordées au réseau d'eaux usées,
- Mises aux normes des branchements particuliers : les tests à la fumée ont permis de recenser des habitations non conformes ; si le diagnostic de branchement est à la charge de la Communauté de Communes, les travaux de déconnexion sont à la charge des particuliers,
- Réhabilitation de postes de relevage : réhabilitation partielle ou complète selon l'état du poste,
- Mise en place d'équipement de surveillance des ouvrages de délestages pour mise en conformité avec la réglementation.

L'ensemble des défauts ponctuels identifiés ont été cartographiés sous SIG (pour les secteurs investigués), facilitant leur localisation à l'issue de l'étude et le suivi des réparations.

B.II.2. Améliorer la collecte

Les travaux d'amélioration de la collecte proposés s'attachent à assurer la performance du réseau de collecte des eaux usées :

- Réhabiliter les canalisations sur lesquelles des problèmes se surimposent : défauts multiples attestés par les passages caméra avec infiltrations d'eaux claires parasites, accompagnés de défauts identifiés par le diagnostic des réseaux et provoquant de manière fréquente ou temporaire des dysfonctionnements du réseau d'eaux usées,
- Proposer un programme de travaux échelonné sur plusieurs années en priorisant les secteurs d'intervention selon l'urgence et/ou les corrélations d'opportunité avec d'autres travaux (reprise de voirie, opération cœur de village...),
- Ces améliorations recroisent la problématique de gestion patrimoniale des réseaux et permettent par le biais des connaissances acquises dans le cadre du schéma d'orienter les investissements vers les secteurs les plus nécessaires.

Les travaux préconisés sont les suivants :

- Travaux de reprise des collecteurs par technique traditionnelle de pose des réseaux : secteurs présentant des défauts structurels importants et nombreux, il n'existe pas d'autres options que la reprise totale des réseaux et des branchements,
- Travaux de chemisage avec gainage des conduites par l'intérieur sans ouverture de tranchée. Ce type de solution est envisagé lorsque l'état le permet c'est-à-dire lorsque les défauts structurels ne sont pas de nature à créer des gênes à l'écoulement et au bon acheminement des eaux usées de manière gravitaire.

La réhabilitation par chemisage n'inclut pas la reprise des branchements ; notre expérience nous montre des problématiques récurrentes d'intrusions d'eaux claires à la jonction entre la canalisation et le branchement sur un réseau déjà chemisé.

Sur les zones concernées, la dépose des collecteurs en amiante ciment a été systématiquement prévue. La maîtrise d'ouvrage pourra statuer au cas par cas, à l'heure des missions de maîtrise d'œuvre, sur d'autres dispositions (conservation en place des collecteurs).

B.II.3. Etendre la collecte

Les scénarii d'extension de la collecte ont été élaborés en prenant en compte les points suivants :

- Le travail qui a été réalisé conjointement avec les communes pour définir les zones à urbaniser (à vocation habitat ou économique) à court ou moyen terme sur le secteur d'étude,
- La prise en compte des documents d'urbanisme existants et approuvés ; le zonage d'urbanisme identifie les zones urbaines en périphérie des systèmes d'assainissement existants ou les zones qui auront vocation à accueillir un développement de l'habitat et de la population.

Pour ce volet précis, notre travail a été d'identifier si les réseaux publics d'assainissement actuels permettaient de desservir les secteurs prévus à l'aménagement. Nous considérons que les travaux réalisés par les aménageurs respectent les règles de l'art. Pour les autres secteurs à desservir, notre travail a consisté au recensement et l'évaluation des besoins en réseaux pour la desserte.

Dans le cadre du présent diagnostic, aucune extension n'a été proposée. Avec discussion avec la Communauté de Communes, les extensions de réseaux dans une zone à urbaniser sont à la charge des aménageurs.

B.II.4. Améliorer le traitement

Les travaux d'amélioration du traitement proposés s'attachent à préciser les actions nécessaires pour permettre le meilleur traitement des eaux usées sur les périmètres des systèmes d'assainissement :

- A court terme lorsque nécessaire pour améliorer le fonctionnement des stations existantes et faciliter leur exploitation,
- A long terme pour disposer d'outils bien dimensionnés et performants en adéquation avec les charges projetées.

Pour rappel, le diagnostic des systèmes d'assainissement a montré au niveau des stations d'épuration du territoire que les stations du territoire d'étude sont bien dimensionnées avec un taux de charge organique moyen autour de 50%. Les projections de population indiquent que les stations sont suffisamment dimensionnées pour les développements futurs attendus.

Pour mémoire, la station d'épuration de Nissan n'est pas intégrée dans ce schéma directeur. Cette station est vieillissante et impactée par le fonctionnement des réseaux de Nissan. La station sera à repenser et à renouveler dans le moyen terme.

B.III. LA HIERARCHISATION DES ACTIONS

Le présent document recense plusieurs types d'actions pour permettre de répondre aux différentes problématiques observées ainsi qu'aux différents objectifs fixés ; nous les rappelons ci-dessous :

- Résoudre les anomalies et dysfonctionnements existants,
- Améliorer la collecte en réhabilitant les tronçons responsables des intrusions d'eaux claires,
- Etendre le service à des nouveaux abonnés notamment chaque fois que les capacités résiduelles des installations de traitement est important,
- Assurer un traitement fiable dans le temps et correctement dimensionné pour faire face aux charges futures.

En suivant, une hiérarchisation de chacune de ces actions a été réalisée.

Il s'agit d'une hiérarchisation purement technique opérée sur trois niveaux. On recense ainsi des actions relevant des niveaux suivants :

- Niveau 1 : Actions indispensables à réaliser sans lesquelles la continuité du service n'est pas assurée,
- Niveau 2 : Actions nécessaires pour la bonne conduite du service,
- Niveau 3 : Actions permettant d'optimiser et d'étendre le service.

La hiérarchisation des actions ne doit pas être confondues avec leur priorité / échéance. Une action de Niveau 1 de hiérarchisation (action sans laquelle la continuité du service ne pourra être maintenue) peut très bien être planifiée à une échéance lointaine.

Ce travail sera réalisé avec la Communauté de Communes au cours des réunions techniques à venir.

Le présent document regroupe l'ensemble de ces éléments : ainsi la somme des actions proposées peut-elle être très supérieure aux actions qui seront effectivement retenues par la Communauté de Communes pour constituer son Plan Pluriannuel d'investissement qui sera l'objet d'un arbitrage au regard de l'emploi des besoins et ressources.

B.IV. LA DEFINITION DES ECHEANCES

La programmation pluriannuelle vise à définir par une durée et des périodes à définir, les investissements à réaliser sur le territoire en matière d'assainissement. Ce travail ne saurait être réalisé sans une concertation étroite avec la Maîtrise d'Ouvrage.

Cela dit, l'analyse de fonctionnement des solutions préconisées permet de définir des jalons temporels à intégrer. Notre travail a donc consisté pour cet aspect à renseigner deux critères qui serviront le travail de programmation à réaliser ultérieurement :

- L'échéance de réalisation pour les opérations pour lesquelles il est possible de définir une échéance technique (exemple : la capacité nominale de la station X sera dépassée à un horizon 2030 ou 2040),
- La logique d'enchaînement : pour toutes les opérations qui nécessitent des prérequis, il est nécessaire de préciser l'enchaînement à respecter dans le phasage des travaux (exemple : nous préconisons de traiter au maximum les problématiques d'eaux claires parasites avant d'envisager des extensions de réseaux).

L'ensemble de ces points est à discuter avec la Communauté de Communes, de sa connaissance et de ses choix dans le cadre de la construction du programme de travaux. Le reste du travail appartient donc à la concertation avec la Communauté de Communes au regard de ses décisions, opportunités ou contraintes et capacité de financement.

Certaines opérations pourront faire l'objet d'obtentions de subventions de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée.

B.V. GLOSSAIRE DU TABLEAU DES ACTIONS

Le tableau-ci-dessous vise à expliquer les différentes colonnes et leurs composantes qui forment les propositions d'actions à l'échelle de chaque système. Pour chaque type d'action, une ligne est créée avec l'ensemble des informations la concernant.

La cartographie qui suit, localise à l'échelle des systèmes toujours les actions à réaliser.

Les abréviations suivantes sont utilisées :

- ECPP : Eaux Claires Parasites Permanentes,
- ECPM : Eaux Claires Parasites Météoriques,
- RV : Regard de visite,
- PR : Poste de relevage,
- STEP : Station d'épuration,
- EH : Equivalent-Habitant,
- PM : pour mémoire,
- ITV : Inspections télévisuelles,
- SIG : Système d'Information Géographique,

ID	Système	Action	Nature	Qté (u)	Qté (ml)	Localisation	Chiffrage	Connu	A définir	Gains	Gains (%)	Ratio extension	Commentaires	Hiérarchisation
N° action	Nom du système	AMEX AMCO EXTE AMTT	Nature de l'action à réaliser	Sans unités ou nb EH	Linéaire en mètres	Localisation de l'action à réaliser	Chiffrage €HT y compris 15 % Divers et imprévus	Action localisée sous SIG	Localisation à définir	Gains espérés : m3/j (ECPP) ha/m² (ECPM) ou nb EH (extensions)	Gains en % sur le système	Ratio €/branchement (extensions)	Eléments complémentaires sur l'action	1
														2
														3
														0

AMEX : Amélioration de l'existant
AMCO : Amélioration de la collecte
EXTE : Extension des réseaux
AMTT : Amélioration du traitement

Nombre de branchements (sans unités)
Nombre d'équivalents habitants (EH)
Linéaire de réseau concerné (ml)

1 : Action sans laquelle le service n'est pas assuré
2 : Action nécessaire pour la conduite du service
3 : Action pour optimiser ou d'étendre le réseau
0 : Action à discuter avec la Communauté de Communes

Tableau 2 : Présentation des propositions de travaux

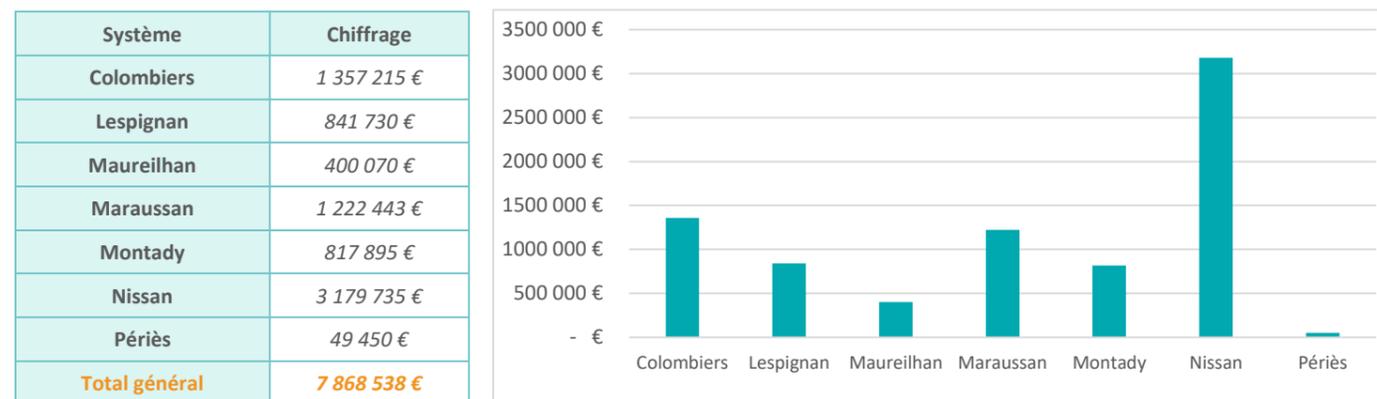
ID	Commune	Action	Nature	Qté (u)	Qté (ml)	Localisation	Connu	A définir	Gains	Gains (%)	Ratio exten.	Commentaires	Chiffrage	Hierarchisation
1	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPP	4	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	17 m3/j	28%	-	4 infiltrations localisées sur regards de visite lors du repérage (remplacement)	9 200 €	1
2	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPM	8	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	2 545 m ²	51%	-	Déconnexion défauts chez particuliers (7) et reprise ouverture sur chaussée (1)	3 450 €	1
3	Colombiers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	19	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 790 €	2
4	Colombiers	AMEX	Accessibilité regards	26	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 26 regards identifiés lors des repérages	14 950 €	3
5	Colombiers	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Port	x	-	-	-	-	Réhabilitation PR : infiltration bêche, bêche vieillissante, barreaudage absent, CDV...	0 €	1
6	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	450	Avenue de Béziers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 4 : secteur en mauvais état - effondrements (375 ml AC)	286 000 €	1
7	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	320	Siphon Malpas	x	-	20 m3/j	33%	-	Suite ITV secteur 8 : plusieurs infiltrations identifiées (chemisage)	55 200 €	1
8	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	150	Rue du Lavoir	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 1 : partie du secteur en mauvais état (50 ml AC)	69 000 €	1
9	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	400	Route de Narbonne	x	-	7 m3/j	11%	-	Suite ITV secteur 2 : partie du secteur en mauvais état (AC) + infiltrations	261 625 €	1
10	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	340	Avenue de Lespignan haut	x	-	4 m3/j	7%	-	Suite ITV secteur 7 : écrasements, fissures, déboitements, racines... (190 ml AC)	180 550 €	2
11	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	80	Avenue de Lespignan bas	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 7 : fissures ouvertes, affaissements, racines... (AC)	59 225 €	2
12	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	140	Avenue de Béziers amont Viargues	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 6 : Fissures ouvertes/fermées (chemisage)	24 150 €	2
13	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	850	Rue du Malpas	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 13 : éclatements, fissures (400 ml AC)... : chemisage possible	316 875 €	1
14	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	145	Rue des Anciennes Carrières	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 9 : flashes + présence de racines	32 200 €	3
15	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Absence de dégrilleur en amont du PR entrée STEP	25 000 €	1
16	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Portail STEP en mauvais état	3 000 €	3
17	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Fuites au niveau de la lame déversante du clarificateur	5 000 €	3
18	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Colombiers	x	-	-	-	-	Poste à flottant non utilisé (absence pompe)	5 000 €	2
19	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPP	6	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	16 m3/j	28%	-	1 RV, 4 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	16 675 €	1
20	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPM	31	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	3 870 m ²	28 %	-	Déconnexion défauts chez particuliers (16) + étanchéité RV (8) + trous chaussées (7)	29 900 €	1
21	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	33	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	12 080 €	2
22	Lespignan	AMEX	Accessibilité regards	32	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3
23	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	1	-	Amont station de Lespignan	-	x	-	-	-	Mise en charge du réseau par temps de pluie - problème altimétrie PR - réseau ?	A définir	1
24	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	60	Rue du Pech	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 16 : Performations et réparation non étanche (AC)	41 400 €	2
25	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	410	Route de Colombiers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 15 : état mauvaise, rupture, effondrement... (AC)	72 000 €	1
26	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	430	Rue des Buissonnets	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 11 - 23 : Défaut structure AC + sous-dimensionné (débordements)	297 850 €	1
27	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	70	Rue du Marché	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 20 : rupture, décentrage (chemisage)	12 075 €	2
28	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	20	Rue de la Seque	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 13 : état mauvais, rupture (AC)	17 825 €	2
29	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	360	Avenue de Béziers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 22 : fissures, état vieillissant... (chemisage)	62 100 €	2
30	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	130	Avenue de Béziers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 8 : fissures + ruptures (chemisage)	22 425 €	2
31	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	800	Rue des Près	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 10-19 : joints étanchéité rompus, attaque chimique AC (chemisage)	184 000 €	2
32	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Lespignan	x	-	-	-	-	Absence de clôture au niveau du Rock Filter et du rejet de la station	15 000 €	2
33	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Lespignan	x	-	-	-	-	Nécessité de curage des deux premières lagunes (à la charge du délégataire)	40 000 €	2
34	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPP	2	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	3 m3/j	5%	-	1 inf. sur RV lors du repérage + investigations complémentaires écoulement BP	2 875 €	1
35	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	2	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	2 m3/j	-	-	2 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	4 600 €	1
36	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	23	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	2 850 m ²	29%	-	Déconnexion défauts particuliers (18) +remplacement tampon (1)+trous chaussées (4)	14 380 €	1
37	Maraussan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	30	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 900 €	2
38	Maraussan	AMEX	Accessibilité regards	32	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3
39	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Tabarka	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3
40	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Stade	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3
41	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Avenue de Béziers	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, CDV rouillée, absence barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	2
42	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	50	Rue Desire Balaman	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 35 : Eclatement canalisation, poinçonnement, racelles...	23 000 €	1
43	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	115	Impasse de la Vierge	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 33 : Eclatements canalisation, pénétrations racines...	41 688 €	1
44	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	600	Avenue de Béziers	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 24 - 26 : écrasements, ovalisations, flaches, infiltrations, ruptures...	232 875 €	1
45	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	530	Route de Tabarka	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 37 : ovalisations, écrasements, fissures, racines...	130 525 €	2
46	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	330	Rue de Poussan	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 36 : Déboitements, ovalisations, racines...	105 225 €	2
47	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	140	Rue Elie Cathala	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 30 : écrasements, flaches importants, fissure ouverte	50 600 €	2
48	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	460	Rue Maurice Combes	x	-	Patrimoine	-	-	Déboitements, ovalisations, fissures...	175 375 €	2

49	Maraussan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Maraussan	x	-	-	-	-	Calorifugeage du réseau d'eaux industrielles à reprendre (prétraitement)	2 000 €	2
50	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPP	4	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	7 m3/j	16%	-	3 inf. localisées sur RV lors du repérage + investigations écoulement BP	8 575 €	1
51	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	11	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	44 m3/j	-	-	11 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	24 200 €	1
52	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	10	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	1 635 m ²	23%	-	Déconnexion défauts chez particuliers (4) + remplacements tampons (6)	2 880 €	1
53	Maureilhan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	56	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	25 990 €	2
54	Maureilhan	AMEX	Accessibilité regards	30	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 30 regards identifiés lors des repérages	17 250 €	3
55	Maureilhan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Traoucast	x	-	-	-	-	Mise en place de barreaudage antichute	2 300 €	3
56	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	80	Avenue de la République	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 69 : mauvais état structurel, fissures, ruptures, décentrages...	36 225 €	1
57	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	300	Avenue Victor Hugo	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 41 : joints rompus et fissures fermées/ouvertes (AC)	172 500 €	2
58	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	540	Route de Colombiers	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 38 : secteur sensible eaux pseudo-permanentes (chemisage)	93 150 €	1
59	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Maureilhan	x	-	-	-	-	Vis compacteuse à remplacer	10 000 €	3
60	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Maureilhan	x	-	-	-	-	Remplacement turbine d'aération du bassin d'aération n°2	7 000 €	1
61	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPP	3	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	15 m3/j	10%	-	1 RV, 2 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	12 075 €	1
62	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	17	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	120 m3/j	-	-	17 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	39 100 €	1
63	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	36	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	3 305 m ²	25%	-	Déconnexion défauts particuliers (26)+remplacement tampons (8)+trous chaussées (2)	10 930 €	1
64	Montady	AMEX	Amélioration de l'exploitation	44	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	10 810 €	2
65	Montady	AMEX	Accessibilité regards	43	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 43 regards identifiés lors des repérages	24 730 €	3
66	Montady	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Route de Capestang	x	-	-	-	-	Reprise de la clôture	11 500 €	3
67	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	270	Rue des Coquelicots	x	-	9 m3/j	6%	-	Suite ITV secteur 47 : 12 infiltrations jonction branchements/canalisations	120 750 €	1
68	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	80	Avenue Pierre Lacans	x	-	20 m3/j	13%	-	Suite ITV secteur 51 : infiltrations + effondrement probable (chemisage)	23 000 €	1
69	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	-	Encorbellement Rieutord	-	x	-	-	-	Encorbellement réseau	130 000 €	2
70	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	350	Vieux Montady tranche 1	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	120 000 €	2
71	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	-	350	Vieux Montady tranche 2-3	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	294 000 €	2
72	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Montady	x	-	-	-	-	Remplacement du tamis rotatif (non fonctionnel)	15 000 €	2
73	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Montady	x	-	-	-	-	Les sondes redox des bassins d'aération ne fonctionnent pas	2 000 €	2
74	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	1	-	STEP Montady	x	-	-	-	-	Connexion probable entre local électrique et local technique (H2S)	4 000 €	3
75	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPP	21	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	125 m3/j	45%	-	12 RV, 8 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	55 775 €	1
76	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	22	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	200 m3/j	-	-	22 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	50 600 €	1
77	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	54	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	5 720 m ²	23%	-	Déconnexion défauts particuliers (9) + remplacement tampon (34)+trous chaussées (10)	51 750 €	1
78	Nissan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	35	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	14 260 €	2
79	Nissan	AMEX	Accessibilité regards	64	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 64 regards identifiés lors des repérages	36 800 €	3
80	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Route de Salle	x	-	-	-	-	Réhabilitation : vétuste, armoire, CDV, bâche, absence protection antichute...	138 000 €	3
81	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	1	-	PR Chemin de la Mouline	x	-	-	-	-	Reprise clôture PR	11 500 €	3
82	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	150	Rue de la Tramontane	x	-	25 m3/j	9%	-	Suite ITV secteur 65 : nombreuses infiltrations	69 000 €	1
83	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	620	Avenue de la Gare	x	-	40 m3/j	15%	-	Suite ITV secteur 54 : 10 infiltrations au niveau de joints rompus (AC)	469 775 €	1
84	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	150	Place du Marche	x	-	26 m3/j	9%	-	Suite ITV secteur 59 : effondrement, suspicion infiltration BP, brchts burinage (AC)	140 125 €	1
85	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	180	Avenue du Groupe scolaire	x	-	6 m3/j	2%	-	Suite ITV secteur 62 : défauts étanchéité + infiltrations collecteur et brchts, vieux AC	131 100 €	1
86	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	500	Rue du Muscat	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 64 : plusieurs joints rompus (chemisage) + suspicion visites nocturnes	86 250 €	1
87	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	190	Chemin du Viala tranche 1	x	-	6 m3/j	2%	-	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	68 000 €	1
88	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	190	Chemin du Viala tranche 2	x	-	6 m3/j	2%	-	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	189 600 €	1
89	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	400	Rue du Lavoir	x	-	20 m3/j	7%	-	Suite ITV secteur 57 : infiltrations - réhabiliter ou raccorder bchts sur double réseau PVC	138 000 €	1
90	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	400	Route de Salles d'Aude	x	-	Patrimoine	-	-	Suite à ITV secteur ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	140 000 €	1
91	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	230	Réseau ruisseau	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 55 : réseaux dans ruisseau, prévention (chemisage)	39 675 €	2
92	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	320	Rue des Ponts	x	-	ECPM	-	-	Suite ITV secteur 58 : secteur avec infiltrations + défauts structurels (AC)	228 275 €	1
93	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	-	1500	A définir	-	x	Patrimoine	-	-	Provision pour renouveler 10% du réseau en AC (vieillissant + problème étanchéité)	1 121 250 €	2
94	Périers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	6	-	Défauts ponctuels selon cartographie	x	-	-	-	-	Mise à la côte de 6 regards identifiés lors des repérages	3 450 €	3
95	Périers	AMCO	Amélioration de la collecte	-	50	Réseau amont station	x	-	Patrimoine	-	-	Suite ITV secteur 68 : contrepenne réseau amont station (mise en charge réseau)	11 500 €	3
96	Périers	AMTT	Création d'un poste	1	-	Station Périers	x	-	-	-	-	Création d'un poste en amont de la station : problème altimétrique réseau/station	34 500 €	3

B.VI. SYNTHÈSE DU PROGRAMME DE TRAVAUX

B.VI.1. Déclinaison par système d'assainissement

Les tableau et graphique ci-dessous présentent la répartition des montants par systèmes d'assainissement.

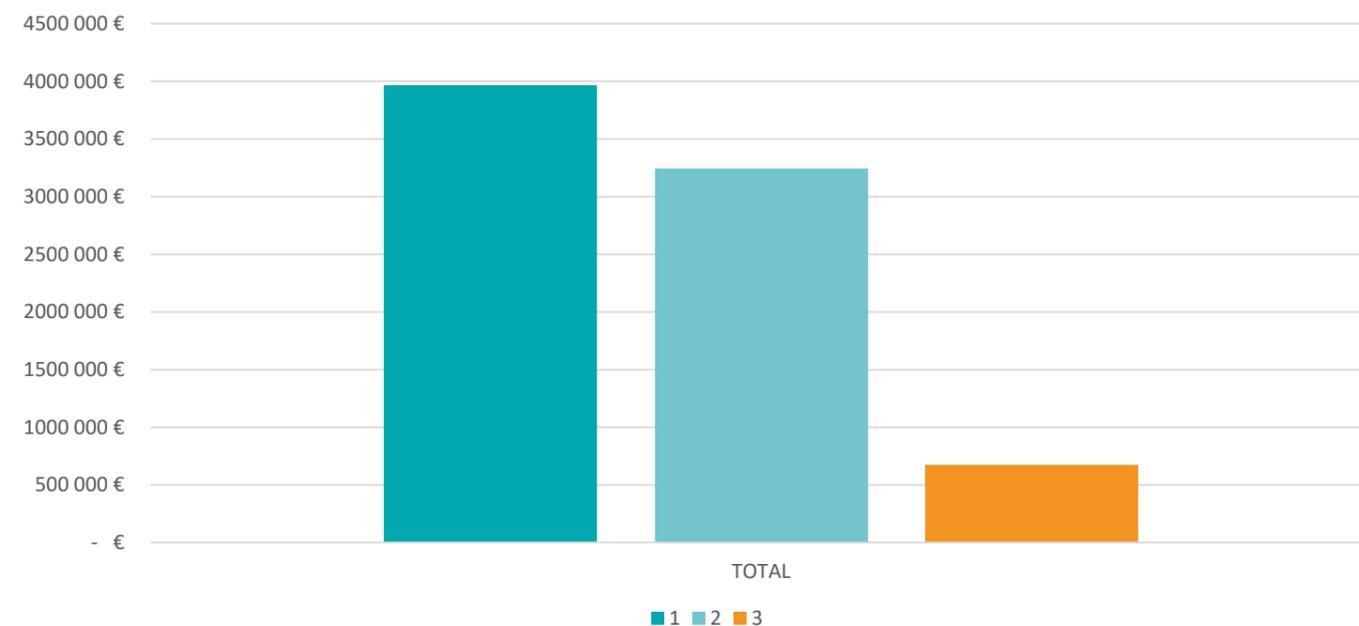


B.VI.2. Montant par niveau de hiérarchisation

Le tableau et graphique ci-dessous présentent le montant total des actions proposées en précisant la ventilation par niveau de hiérarchie :

Tableau 3 : Synthèse financière des actions proposées

Hiérarchisation	1	2	3	Total général
Chiffrage	3 958 328 €	3 236 730 €	673 480 €	7 868 538 €
En %	50%	41%	9%	100%



Les actions identifiées représentent un montant de l'ordre de 7,9 M€ HT. Les éléments à retenir sont les suivants :

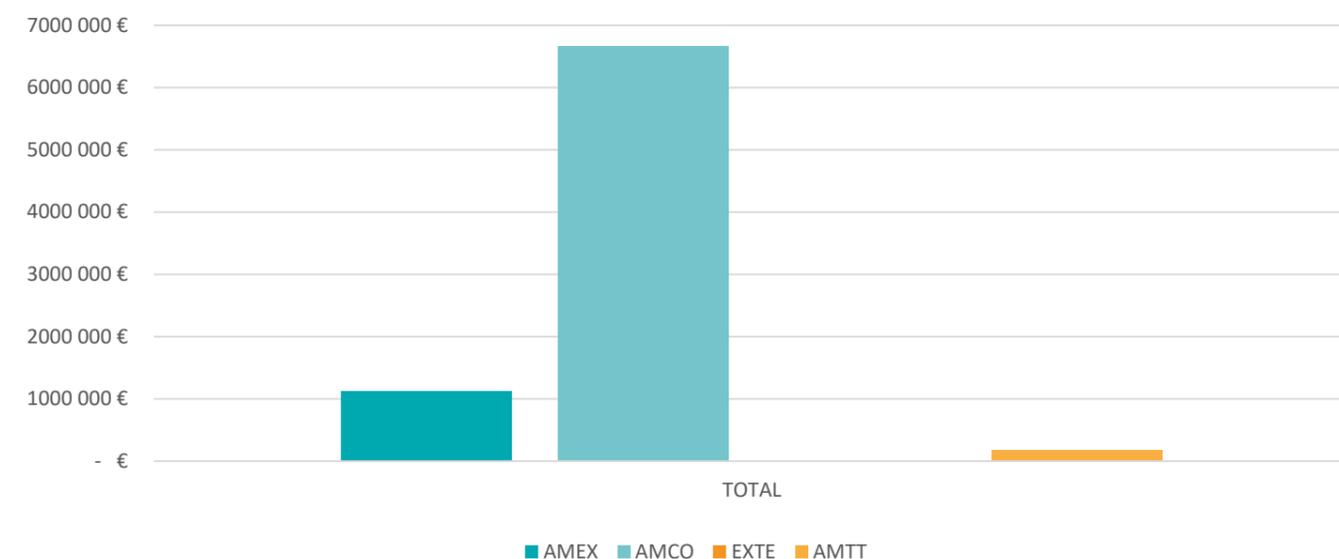
- Les actions jugées indispensables pour assurer la continuité du service représentent 4 M€ HT,
- Les actions jugées nécessaires pour la bonne conduite du service représentent 3,2 M€ HT,
- Les actions jugées indiquées pour l'optimisation et l'extension du service représentent 0,7 M€ HT.

B.VI.3. Déclinaison par natures d'actions

Les tableau et graphique ci-dessous présentent la répartition des montants par natures d'actions :

Tableau 4 : Synthèse par natures d'actions

Nature	Chiffrage	en %
Amélioration de l'existant	1 127 075 €	14%
Amélioration de la collecte	6 575 963 €	84%
Extension de la collecte	0 €	0%
Amélioration du traitement	167 500 €	2%
Total	7 868 538 €	100%



Les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Les travaux d'amélioration de la collecte concernent les réhabilitations de réseaux et représentent plus de 2 tiers des investissements chiffrés à ce stade, opérations primordiales pour assurer une collecte de qualité, sûre et pérenne dans le temps,
- L'amélioration de l'existant correspond au traitement des défauts ponctuels identifiés ; ces opérations offrent la meilleure rentabilité sur les gains à escompter.

La programmation pluriannuelle vise à construire pour une durée et des périodes restant à définir, les investissements à réaliser sur le territoire en matière d'assainissement. Ce travail ne saurait être réalisé sans une concertation étroite avec la Maîtrise d'Ouvrage.

La suite du travail devrait donc être réalisée de la sorte :

- Validation des actions et des niveaux de hiérarchisation proposés dans le cadre du présent document,
- Discussion avec les partenaires de la Communauté de Communes pour envisager les participations éventuelles,
- Construction de la programmation dans le temps en fonction des opportunités et contraintes du service.

Le reste de la programmation, jusqu'à obtention d'un Plan Pluriannuel d'Investissement, appartient entièrement au travail restant à mener en étroite concertation avec la Communauté de Communes au regard de ses choix et de ses décisions, de ses opportunités ou contraintes de toutes natures et de ses capacités de financement.

C. PRESENTATION DES CHOIX AVEC AJOUT DE LA COMMUNE DE VENDRES



C.I. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE VENDRES

Les éléments présentés dans ce chapitre sont issus de l'actualisation du schéma directeur d'assainissement de Vendres réalisé par le cabinet ENTECH entre 2019 et 2022 mais non approuvée.

C.I.1. Le fonctionnement des réseaux

C.I.1.1. Patrimoine EU

La commune de Vendres dispose de deux systèmes d'assainissement indépendants : Vendres-Village et Vendres-Littoral.

Dans l'ensemble, il faudra retenir les points suivants :

- Vendres-Village :
 - 21,7 km de réseau d'assainissement (17,8 km gravitaire et 3,8 km en refoulement)
 - 8 postes de refoulement
 - 3 pôles distincts desservis : Centre-Village, Via Europa et ZAC Vignes-Grandes
 - STEU de Vendres-Village : 5 000 EH, filière type boues activées à aération prolongée
- Vendres-Littoral :
 - 10,9 km de réseau d'assainissement (8 km gravitaire et 2,9 km en refoulement)
 - 4 postes de refoulement
 - Permet la collecte et le traitement des eaux usées provenant des nombreux campings installés sur le littoral
 - STEU de Vendres-Littoral : 38 000 EH, filière lagunage aéré

C.I.1.2. Diagnostic EU

C.I.1.2.1. Vendres-Village

Le système d'assainissement de Vendres-Village a fait l'objet d'un diagnostic complet en 2020 par CEREG.

Les investigations suivantes ont été réalisées :

- Campagne de mesures sur 1 mois
- Sectorisation nocturne sur l'ensemble du réseau
- Tests à la fumée sur l'ensemble du réseau
- ITVs sur les tronçons identifiés comme sensibles aux intrusions d'eaux claires parasites

Les résultats du diagnostic ont été les suivants :

- Campagne de mesures :
 - Taux global d'ECP d'environ 38% en condition de nappe basse
 - Taux global d'ECP d'environ 79% en condition de nappe haute
- 13 défauts localisés sur les réseaux (7 sur regards et 6 sur canalisations)
- 135 ml de canalisations défectueuses sur la partie village et 1 960 ml sur le réseau de Vignes Grandes
- Sectorisation nocturne : 80% du débit d'ECP mesuré localisé
- Tests à la fumée : 23 anomalies identifiées pour une surface active de 27 500 m² (4 000 m² pour Vignes-grandes, 9 000 m² pour Via-Europa, 14 500 m² sur le Village), soit 89% de la surface active estimée
- Secteur de Vignes-Grandes : Etat global des réseaux médiocres voir mauvais

C.I.1.2.2. Vendres-Littoral

Le système de Vendres-Littoral n'a pas fait l'objet d'un diagnostic complet car de nombreux travaux avaient été réalisés à la suite du précédent schéma directeur. Cependant, des inspections télévisées, concentrées sur le réseau de transfert des effluents vers la station d'épuration ont été réalisées en 2015 et 2017 par Assainissement 34.

Une étude de faisabilité sur le raccordement de la zone AFUA au réseau d'assainissement avait permis de déterminer les renforcements du réseau et de postes de refoulement nécessaires afin de s'assurer que le réseau d'assainissement de Vendres-Littoral ne présente pas de saturation hydraulique à la suite de ce raccordement. Ces renforcements de réseaux et de postes de refoulement ont été réalisés.

C.I.2. Le fonctionnement des ouvrages particuliers

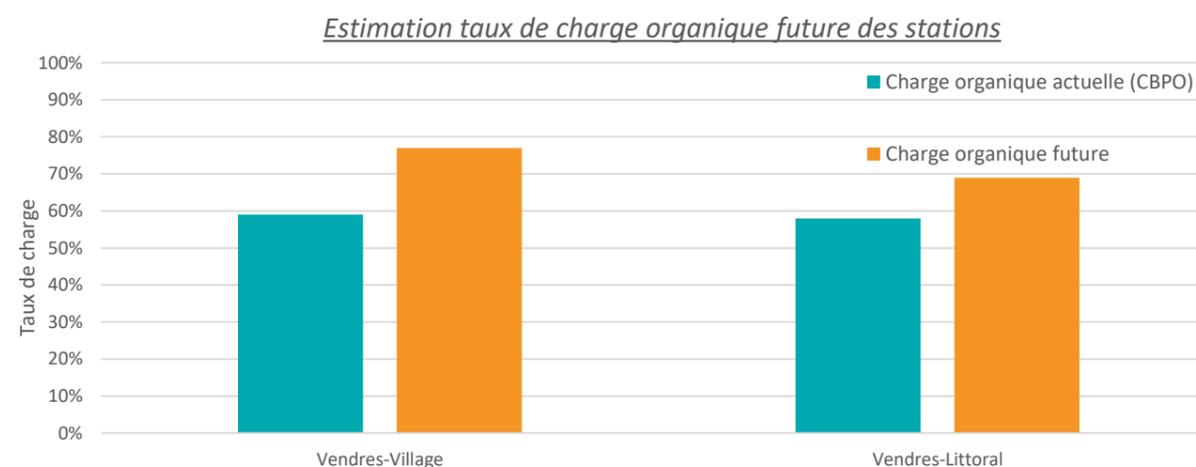
Une analyse de l'état des ouvrages assainissement présents sur la commune de Vendres a été réalisée par le cabinet ENTECH Ingénieurs Conseils. Ce diagnostic a permis de recenser l'ensemble des anomalies et lacunes identifiées au niveau de chaque ouvrage et de proposer un programme d'actions de mise en conformité. Une hiérarchisation des actions a été également établie en prenant en compte le niveau de gravité de l'anomalie, les impacts éventuels sur la sécurité de l'ouvrage, le risque de pollution, l'amélioration du fonctionnement.

C.I.3. Le fonctionnement des stations d'épuration

L'analyse des charges réalisées sur la base de l'autosurveillance réglementaire des installations sur les cinq dernières années montre :

- Vendres-Village : La saturation hydraulique est à 39% en moyenne, 63% pour le percentile-95. La saturation organique est à 34% en moyenne, 59% pour la CBPO. Les performances épuratoires sont satisfaisantes et les rejets des bilans sont conformes aux concentrations fixées par les arrêtés préfectoraux autorisant les installations.
- Vendres-Littoral : La saturation hydraulique est à 28% en moyenne, 61% pour le percentile-95. La saturation organique est à 15% en moyenne, 58% pour la CBPO. Les performances épuratoires sont satisfaisantes et les rejets des bilans sont conformes aux concentrations fixées par les arrêtés préfectoraux autorisant les installations.

De manière générale, il convient de considérer que les ouvrages sont suffisamment dimensionnés pour les besoins de la commune de Vendres comme le montre le graphique ci-dessous avec l'estimation des charges futures par système d'assainissement (charges supplémentaires issues du travail réalisé avec la commune de Vendres et la Communauté de communes sur les zones de développement futur).



Ainsi, le plan pluri – annuel de travaux proposé porte essentiellement sur l'amélioration de la collecte et du transport des eaux usées.

Tableau 5 : Présentation des travaux retenus par la Communauté de Communes

ID	Commune	Action	Nature	Localisation	Commentaires	Chiffrage	Hiérarchisation	Programmation	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenue
1	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	4 infiltrations localisées sur regards de visite lors du repérage (remplacement)	9 200 €	1	1	9 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
2	Colombiers	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts chez particuliers (7) et reprise ouverture sur chaussée (1)	3 450 €	1	1	3 450 €	0 €	0 €	0 €	0 €
3	Colombiers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 790 €	2	2	0 €	6 790 €	0 €	0 €	0 €
4	Colombiers	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 26 regards identifiés lors des repérages	14 950 €	3	3	0 €	0 €	14 950 €	0 €	0 €
5	Colombiers	AMEX	Amélioration de poste	PR Port	Réhabilitation PR : infiltration bâche, bâche vieillissante, barreaudage absent, CDV...	0 €	1	0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
6	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 4 : secteur en mauvais état - effondrements (375 ml AC)	286 000 €	1	1	286 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
7	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Siphon Malpas	Suite ITV secteur 8 : plusieurs infiltrations identifiées (chemisage)	55 200 €	1	1	55 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
8	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Lavoir	Suite ITV secteur 1 : partie du secteur en mauvais état (50 ml AC)	69 000 €	1	2	0 €	69 000 €	0 €	0 €	0 €
9	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Narbonne	Suite ITV secteur 2 : partie du secteur en mauvais état (AC) + infiltrations	261 625 €	1	2	0 €	261 625 €	0 €	0 €	0 €
10	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Lespignan haut	Suite ITV secteur 7 : écrasements, fissures, déboitements, racines... (190 ml AC)	180 550 €	2	2	0 €	180 550 €	0 €	0 €	0 €
11	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Lespignan bas	Suite ITV secteur 7 : fissures ouvertes, affaissements, racines... (AC)	59 225 €	2	3	0 €	0 €	59 225 €	0 €	0 €
12	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 6 : Fissures ouvertes/fermées (chemisage)	24 150 €	2	3	0 €	0 €	24 150 €	0 €	0 €
13	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Malpas	Suite ITV secteur 13 : éclatements, fissures (400 ml AC) ... : chemisage possible	316 875 €	1	2	0 €	316 875 €	0 €	0 €	0 €
14	Colombiers	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Anciennes Carrières	Suite ITV secteur 9 : flashes + présence de racines	32 200 €	3	3	0 €	0 €	32 200 €	0 €	0 €
15	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Absence de dégrilleur en amont du PR entrée STEP	25 000 €	1	2	0 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €
16	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Portail STEP en mauvais état	3 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	3 000 €
17	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Fuites au niveau de la lame déversante du clarificateur	5 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
18	Colombiers	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Colombiers	Poste à flottant non utilisé (absence pompe)	5 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €
19	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	1 RV, 4 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	16 675 €	1	1	16 675 €	0 €	0 €	0 €	0 €
20	Lespignan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts chez particuliers (16) + étanchéité RV (8) + trous chaussées (7)	29 900 €	1	1	29 900 €	0 €	0 €	0 €	0 €
21	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	12 080 €	2	2	0 €	12 080 €	0 €	0 €	0 €
22	Lespignan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3	3	0 €	0 €	18 400 €	0 €	0 €
23	Lespignan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Amont station de Lespignan	Mise en charge du réseau par temps de pluie - problème altimétrie PR - réseau ?	A définir	1	3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
24	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Pech	Suite ITV secteur 16 : Performations et réparation non étanche (AC)	41 400 €	2	2	0 €	41 400 €	0 €	0 €	0 €
25	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Colombiers	Suite ITV secteur 15 : état mauvaise, rupture, effondrement... (AC)	72 000 €	1	1	72 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
26	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Buissonnets	Suite ITV secteur 11 - 23 : Défaut structure AC + sous-dimensionné (débordements)	297 850 €	1	2	0 €	297 850 €	0 €	0 €	0 €
27	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Marché	Suite ITV secteur 20 : rupture, décentrage (chemisage)	12 075 €	2	2	0 €	12 075 €	0 €	0 €	0 €
28	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de la Seque	Suite ITV secteur 13 : état mauvais, rupture (AC)	17 825 €	2	2	0 €	17 825 €	0 €	0 €	0 €
29	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 22 : fissures, état vieillissant... (chemisage)	62 100 €	2	2	0 €	62 100 €	0 €	0 €	0 €
30	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 8 : fissures + ruptures (chemisage)	22 425 €	2	2	0 €	22 425 €	0 €	0 €	0 €
31	Lespignan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Près	Suite ITV secteur 10-19 : joints étanchéité rompus, attaque chimique AC (chemisage)	184 000 €	2	3	0 €	0 €	184 000 €	0 €	0 €
32	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Lespignan	Absence de clôture au niveau du Rock Filter et du rejet de la station	15 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €
33	Lespignan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Lespignan	Nécessité de curage des deux premières lagunes (à la charge du délégataire)	40 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	40 000 €
34	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	1 inf. sur RV lors du repérage + investigations complémentaires écoulement BP	2 875 €	1	1	2 875 €	0 €	0 €	0 €	0 €
35	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	2 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	4 600 €	1	1	4 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
36	Maraussan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts particuliers (18) +remplacement tampon (1) +trous chaussées (4)	14 380 €	1	1	14 380 €	0 €	0 €	0 €	0 €
37	Maraussan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	6 900 €	2	1	6 900 €	0 €	0 €	0 €	0 €
38	Maraussan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 32 regards identifiés lors des repérages	18 400 €	3	1	18 400 €	0 €	0 €	0 €	0 €
39	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	PR Tabarka	Réhabilitation PR Tabarka: vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3	3	0 €	0 €	138 000 €	0 €	0 €
40	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	PR Stade	Réhabilitation PR Stade : vétuste, CDV, armoire électrique, barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	3	3	0 €	0 €	138 000 €	0 €	0 €
41	Maraussan	AMEX	Amélioration de poste	PR Avenue de Béziers	Réhabilitation PR Av. de Béziers : vétuste, CDV, absence barreaudage et clôture ancienne	138 000 €	2	2	0 €	138 000 €	0 €	0 €	0 €
42	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Desire Balaman	Suite ITV secteur 35 : Eclatement canalisation, poinçonnement, radicales...	23 000 €	1	1	23 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
43	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Impasse de la Vierge	Suite ITV secteur 33 : Eclatements canalisation, pénétrations racines...	41 688 €	1	2	0 €	41 688 €	0 €	0 €	0 €
44	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de Béziers	Suite ITV secteur 24 - 26 : écrasements, ovalisations, flaches, infiltrations, ruptures...	232 875 €	1	3	0 €	0 €	232 875 €	0 €	0 €
45	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Tabarka	Suite ITV secteur 37 : ovalisations, écrasements, fissures, racines...	130 525 €	2	3	0 €	0 €	130 525 €	0 €	0 €
46	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de Poussan	Suite ITV secteur 36 : Déboitements, ovalisations, racines...	105 225 €	2	2	0 €	105 225 €	0 €	0 €	0 €
47	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Elie Cathala	Suite ITV secteur 30 : écrasements, flaches importants, fissure ouverte	50 600 €	2	2	0 €	50 600 €	0 €	0 €	0 €

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

ID	Commune	Action	Nature	Localisation	Commentaires	Chiffrage	Hiérarchisation	Programmation	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenue
48	Maraussan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Maurice Combes	Suite ITV secteur 11 : Déboitements, ovalisations, fissures...	175 375 €	2	1	175 375 €	0 €	0 €	0 €	0 €
49	Maraussan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Maraussan	Calorifugeage du réseau d'eaux industrielles à reprendre (prétraitement)	2 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €
50	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	3 inf. localisées sur RV lors du repérage + investigations écoulement BP	8 575 €	1	1	8 575 €	0 €	0 €	0 €	0 €
51	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	11 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	24 200 €	1	1	24 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €
52	Maureilhan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts chez particuliers (4) + remplacements tampons (6)	2 880 €	1	1	2 880 €	0 €	0 €	0 €	0 €
53	Maureilhan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	25 990 €	2	1	25 990 €	0 €	0 €	0 €	0 €
54	Maureilhan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 30 regards identifiés lors des repérages	17 250 €	3	3	0 €	0 €	17 250 €	0 €	0 €
55	Maureilhan	AMEX	Amélioration de poste	PR Traoucast	Mise en place de barreaudage antichute	2 300 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	2 300 €
56	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de la République	Suite ITV secteur 69 : mauvais état structurel, fissures, ruptures, décentrages...	36 225 €	1	2	0 €	36 225 €	0 €	0 €	0 €
57	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue Victor Hugo	Suite ITV secteur 41 : joints rompus et fissures fermées/ouvertes (AC)	172 500 €	2	2	0 €	172 500 €	0 €	0 €	0 €
58	Maureilhan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Colombiers	Suite ITV secteur 38 : secteur sensible eaux pseudo-permanentes (chemisage)	93 150 €	1	1	93 150 €	0 €	0 €	0 €	0 €
59	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Maureilhan	Vis compacteuse à remplacer	10 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €
60	Maureilhan	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Maureilhan	Remplacement turbine d'aération du bassin d'aération n°2	7 000 €	1	0	0 €	0 €	0 €	0 €	7 000 €
61	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	1 RV, 2 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	12 075 €	1	1	12 075 €	0 €	0 €	0 €	0 €
62	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	17 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	39 100 €	1	1	39 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €
63	Montady	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts particuliers (26)+remplacement tampons (8)+trous chaussées (2)	10 930 €	1	1	10 930 €	0 €	0 €	0 €	0 €
64	Montady	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	10 810 €	2	2	0 €	10 810 €	0 €	0 €	0 €
65	Montady	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 43 regards identifiés lors des repérages	24 730 €	3	3	0 €	0 €	24 730 €	0 €	0 €
66	Montady	AMEX	Amélioration de poste	Défauts ponctuels	Reprise de la clôture PR Route de Capestang	11 500 €	3	2	0 €	11 500 €	0 €	0 €	0 €
67	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	PR Route de Capestang	Suite ITV secteur 47 : 12 infiltrations jonction branchements/canalisation	120 750 €	1	1	120 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €
68	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Coquelicots	Suite ITV secteur 51 : infiltrations + effondrement probable (chemisage)	23 000 €	1	1	23 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
69	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue Pierre Lacans	Encorbellement réseau	130 000 €	2	1	130 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
70	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Encorbellement Rieutord	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	120 000 €	2	1	120 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
71	Montady	AMCO	Amélioration de la collecte	Vieux Montady tranche 1	Suite ITV secteur 53 : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés... (300 ml AC)	294 000 €	2	2	0 €	294 000 €	0 €	0 €	0 €
72	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	Vieux Montady tranche 2-3	Remplacement du tamis rotatif (non fonctionnel)	15 000 €	2	2	0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €
73	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Montady	Les sondes redox des bassins d'aération ne fonctionnent pas	2 000 €	2	0	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 €
74	Montady	AMTT	Amélioration du traitement	STEP Montady	Connexion probable entre local électrique et local technique (H2S)	4 000 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	4 000 €
75	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	12 RV, 8 défauts sur canalisation + investigations complémentaires écoulement BP	55 775 €	1	1	55 775 €	0 €	0 €	0 €	0 €
76	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	22 inf. localisées sur regards de visite lors des visites post-averses (remplacement)	50 600 €	1	1	50 600 €	0 €	0 €	0 €	0 €
77	Nissan	AMEX	Lutte contre les ECPM	Défauts ponctuels	Déconnexion défauts particuliers (9) + remplacement tampon (34) +trous chaussées (10)	51 750 €	1	1	51 750 €	0 €	0 €	0 €	0 €
78	Nissan	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	14 260 €	2	2	0 €	14 260 €	0 €	0 €	0 €
79	Nissan	AMEX	Accessibilité regards	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 64 regards identifiés lors des repérages	36 800 €	3	3	0 €	0 €	36 800 €	0 €	0 €
80	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	PR Route de Salle	Réhabilitation PR Route de Salle : vétuste, armoire, CDV, bâche, absence protection antichute...	138 000 €	3	3	0 €	0 €	138 000 €	0 €	0 €
81	Nissan	AMEX	Amélioration de poste	PR Chemin de la Mouline	Reprise clôture PR Chemin de la Mouline	11 500 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	11 500 €
82	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de la Tramontane	Suite ITV secteur 65 : nombreuses infiltrations	69 000 €	1	1	69 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
83	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue de la Gare	Suite ITV secteur 54 : 10 infiltrations au niveau de joints rompus (AC)	469 775 €	1	2	0 €	469 775 €	0 €	0 €	0 €
84	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Place du Marche	Suite ITV secteur 59 : effondrement, suspicion infiltration BP, brchts burinage (AC)	140 125 €	1	1	140 125 €	0 €	0 €	0 €	0 €
85	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Avenue du Groupe scolaire	Suite ITV secteur 62 : défauts étanchéité + infiltrations collecteur et brchts, vieux AC	131 100 €	1	3	0 €	0 €	131 100 €	0 €	0 €
86	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Muscat	Suite ITV secteur 64 : plusieurs joints rompus (chemisage) + suspicion visites nocturnes	86 250 €	1	2	0 €	86 250 €	0 €	0 €	0 €
87	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Chemin du Viala tranche 1	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	68 000 €	1	1	68 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
88	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Chemin du Viala tranche 2	Suite ITV secteur 66 : infiltrations + plusieurs joints rompus (AC)	189 600 €	1	2	0 €	189 600 €	0 €	0 €	0 €
89	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Lavoir	Suite ITV secteur 57 : infiltrations - réhabiliter ou raccorder bchts sur double réseau PVC	138 000 €	1	1	138 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
90	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Route de Salles d'Aude	Suite à ITV secteur ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	140 000 €	1	1	140 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
91	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Réseau ruisseau	Suite ITV secteur 55 : réseaux dans ruisseau, prévention (chemisage)	39 675 €	2	2	0 €	39 675 €	0 €	0 €	0 €
92	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Ponts	Suite ITV secteur 58 : secteur avec infiltrations + défauts structurels (AC)	228 275 €	1	1	228 275 €	0 €	0 €	0 €	0 €
93	Nissan	AMCO	Amélioration de la collecte	A définir	Provision pour renouveler 10% du réseau en AC (vieillissant + problème étanchéité)	1 121 250 €	2	3	0 €	0 €	1 121 250 €	0 €	0 €
94	Périers	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Mise à la côte de 6 regards identifiés lors des repérages	3 450 €	3	3	0 €	0 €	3 450 €	0 €	0 €
95	Périers	AMCO	Amélioration de la collecte	Défauts ponctuels	Suite ITV secteur 68 : contrepenne réseau amont station (mise en charge réseau)	11 500 €	3	3	0 €	0 €	11 500 €	0 €	0 €

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

ID	Commune	Action	Nature	Localisation	Commentaires	Chiffrage	Hierarchisation	Programmation	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non retenue
96	Périès	AMTT	Création d'un poste	Station Périès	Création d'un poste en amont de la station : problème altimétrique réseau/station	34 500 €	3	3	0 €	0 €	34 500 €	0 €	0 €
97	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue du Stase et D37	Reprises branchements rue du Stase et D37	20 700 €	3	3	0 €	0 €	20 700 €	0 €	0 €
98	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue des Pastural	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Suite ITV : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	40 768 €	2	2	0 €	40 768 €	0 €	0 €	0 €
99	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Ave du Languedoc	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Suite ITV : ruptures, fissures, décentrages, brchts burinés	47 495 €	1	2	0 €	47 495 €	0 €	0 €	0 €
100	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue de L'Enclos	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	68 000 €	1	1	68 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
101	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Rue Trencavel	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	45 000 €	1	1	45 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
102	Vendres Village	AMEX	Amélioration de l'exploitation	Défauts ponctuels	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : défauts ponctuels sur regards : racines, dépôts, état ...	9 108 €	1	1	9 108 €	0 €	0 €	0 €	0 €
103	Vendres Village	AMEX	Lutte contre les ECPP	Défauts ponctuels	défauts ponctuels sur regards	22 080 €	2	2	0 €	22 080 €	0 €	0 €	0 €
104	Vendres Village	AMEX	Amélioration de poste	Postes de relavge	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	27 825 €	2	2	0 €	27 825 €	0 €	0 €	0 €
105	Vendres Village	AMCO	Amélioration de la collecte	Vignes Grandes	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	1 196 000 €	3	4	0 €	0 €	0 €	1 196 000 €	0 €
106	Vendres Littoral	AMEX	Lutte contre les ECPP	Chemin des Montilles	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	3 450 €	1	1	3 450 €	0 €	0 €	0 €	0 €
107	Vendres Littoral	AMEX	Lutte contre les ECPP	Chemin des Montilles Tr 1	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Problèmes d'écoulement Chemisage 530ml - Tr 1 D400mm	121 900 €	1	2	0 €	121 900 €	0 €	0 €	0 €
108	Vendres Littoral	AMEX	Lutte contre les ECPP	Chemin des Montilles Tr 2	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021 : Problèmes d'écoulement Chemisage 123ml - Tr 2 D200mm	37 950 €	2	2	0 €	37 950 €	0 €	0 €	0 €
109	Vendres Littoral	AMEX	Amélioration de poste	Pr Camping Méditerranée	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	119 025 €	3	0	0 €	0 €	0 €	0 €	119 025 €
110	Vendres Littoral	AMEX	Amélioration de poste	PR Port Chichoulet	Suite diagnostic SDA 2019 - 2021	7 475 €	2	2	0 €	7 475 €	0 €	0 €	0 €

C.II. SYNTHÈSE DES TRAVAUX RETENUS

C.II.1. Actions retenues

Le fichier a été remis à la Communauté de Communes La Domitienne afin qu'il puisse réaliser tous les filtres nécessaires : niveau de hiérarchisation / niveau de planification / type de travaux.

C.II.2. Montant par niveau de planification

Le tableau ci-dessous présente les montants cumulés par période mais aussi les éléments écartés dans le cadre des choix techniques :

Tableau 6 : Synthèse financière des actions globales

Synthèse	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	>2035	Total Général
Montant	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	1 196 000 €	9 409 488 €
En %	25%	35%	27%	13%	100 %
Total / an	598 922 €	826 549 €	627 901 €	-	-

Les actions retenues par la Communauté de Communes représentent un montant final de l'ordre de 9,4 M€ HT dont 8,2 M€ HT sur la période 2024 - 2035.

C.II.3. Déclinaison par natures d'actions

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition des montants par natures d'actions :

Tableau 7 : Synthèse par natures d'actions

Action	Nature	Total général	En %	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	> 2035
Amélioration de l'existant	Accessibilité regards	130 530 €	1%	18 400 €	0 €	112 130 €	0 €
	Amélioration de l'exploitation	89 388 €	1%	41 998 €	43 940 €	3 450 €	0 €
	Lutte contre les ECPP	290 555 €	3%	108 625 €	181 930 €	0 €	0 €
	Lutte contre les ECPM	231 790 €	2%	231 790 €	0 €	0 €	0 €
	Amélioration de poste	598 800 €	6%	0 €	184 800 €	414 000 €	0 €
Extension de la collecte	Amélioration de la collecte	7 993 925 €	85%	1 994 875 €	2 855 525 €	1 947 525 €	1 196 000 €
Amélioration du traitement	Amélioration du traitement	40 000 €	0%	0 €	40 000 €	0 €	0 €
	Création d'un poste	34 500 €	0%	0 €	0 €	34 500 €	0 €
Extension de la collecte	Extension de la collecte	0 €	0%	0 €	0 €	0 €	0 €
Total		9 409 488 €	100%	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	1 196 000 €

Les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Les actions d'amélioration de l'existant ont été retenues et planifiées sur le court terme pour ce qui permet de réduire les d'eaux claires de tout temps (amélioration regards, déconnexions ouvrages pluviaux...); les mises en accessibilité ont été programme à long terme tout comme les améliorations sur postes de relevage,
- Les travaux d'amélioration de la collecte ont été retenus et planifiés dans le temps. Les programmations les plus urgentes comme l'Avenue de Béziers à Colombiers ou les nombreux secteurs avec des problématique d'ECPP sur Nissan et dans une moindre mesure sur Montady ont été programmés sur la tranche 2024-2027,
- Les travaux d'amélioration du traitement n'ont pas été planifiés car elles sont à la charge du délégataire, ils ne sont donc pas à la charge de La Domitienne.

Cet échéancier intègre les opérations jugées les plus indiquées en l'état des connaissances et des ressources de la Communauté de Communes. Cela dit, cette programmation ne fige pas la situation sur le territoire de l'étude et les élus continueront de choisir annuellement les opérations à réaliser en fonction des opportunités et contraintes dans le cadre des décisions qu'ils auront à prendre.

C.III. DECLINAISON PAR SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Les tableaux ci-dessous présentent la répartition des montants de travaux retenus par systèmes d'assainissement :

Tableau 8 : Synthèse par systèmes d'assainissement

Commune	AMEX	AMCO	EXTE	AMTT	TOTAL
Colombiers	34 390 €	1 284 825 €	0 €	25 000 €	1 344 215 €
Lespignan	77 055 €	709 675 €	0 €	0 €	786 730 €
Maureilhan	78 895 €	301 875 €	0 €	0 €	380 770 €
Maraussan	461 155 €	759 288 €	0 €	0 €	1 220 443 €
Montady	109 145 €	687 750 €	0 €	15 000 €	811 895 €
Nissan	347 185 €	2 821 050 €	0 €	0 €	3 168 235 €
Périès	3 450 €	11 500 €	0 €	34 500 €	49 450 €
Vendres Village	59 013 €	1 417 963 €	0 €	0 €	1 476 976 €
Vendres Littoral	170 775 €	0 €	0 €	0 €	170 775 €
TOTAL	1 341 063 €	7 993 925 €	0 €	74 500 €	9 409 488 €

Tableau 9 : Synthèse par systèmes d'assainissement et par planification

Commune	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	>2035	TOTAL
Colombiers	353 850 €	859 840 €	130 525 €	0 €	1 344 215 €
Lespignan	118 575 €	465 755 €	202 400 €	0 €	786 730 €
Maureilhan	154 795 €	208 725 €	17 250 €	0 €	380 770 €
Maraussan	245 530 €	335 513 €	639 400 €	0 €	1 220 443 €
Montady	455 855 €	331 310 €	24 730 €	0 €	811 895 €
Nissan	941 525 €	799 560 €	1 427 150 €	0 €	3 168 235 €
Périès	0 €	0 €	49 450 €	0 €	49 450 €
Vendres Village	122 108 €	138 168 €	20 700 €	1 196 000 €	1 476 976 €
Vendres Littoral	3 450 €	167 325 €	0 €	0 €	170 775 €
TOTAL	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	1 196 000 €	9 409 488 €

La Domitienne dispose d'un plan pluriannuel d'investissements qu'elle continuera de piloter annuellement en fonction des opportunités et contraintes.

D. MODE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX RETENUS



D.I. LES PARTICIPATIONS AU SEIN DU TERRITOIRE

Le service d'assainissement collectif est, comme le service d'eau potable, un service public à caractère industriel et commercial, ce qui signifie que les coûts doivent être équilibrés par les recettes liées à l'activité du service. La redevance payée par les usagers ainsi que les diverses participations financières exigées constituent les produits du service public.

D.I.1. La redevance assainissement

La redevance d'assainissement est due par tout abonné au service. Elle correspond à la rémunération des prestations dont l'utilisateur bénéficie (collecte et traitement des eaux usées). Elle est destinée à couvrir les charges d'investissement et d'exploitation du service. Elle comprend une part fixe et une part proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Sur la base d'une facture type de 120 m³, la part de la redevance assainissement qui revient à la Domitienne est de 0,3928 €/m³ hors taxes. Les abonnés autres que domestiques sont soumis à une redevance constitué d'une part variable fonction de la charge rejetée.

D.I.2. La participation aux frais de branchement

Le branchement est la partie de réseau propre à une construction et permettant son raccordement au réseau public disponible au droit de la propriété. On distingue la partie publique du branchement, comprise entre le réseau public et la limite de propriété, et la partie privée du branchement située à l'intérieur de la propriété privée. La partie publique du branchement est intégrée au domaine de la collectivité et fait partie des « équipements propres » que le code de l'urbanisme met à la charge des constructeurs.

La Communauté de communes la Domitienne ne finance pas les frais de branchement.

D.I.3. La participation au financement de l'assainissement collectif

Lorsqu'une nouvelle habitation peut être raccordée à un réseau de collecte existant, la collectivité peut exiger du constructeur, en plus de la prise en charge de son propre branchement, une « Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif » (PFAC), dont le montant peut aller jusqu'à 80% de ce qu'aurait coûté une installation d'assainissement individuel. Les propriétaires nouvellement branchés participent ainsi aux investissements antérieurs du service.

Sur le territoire de La Domitienne, la participation au financement de l'assainissement collectif pour un assimilé domestique individuel est de 1 800 € TTC. Des règles de calcul sont fixées dans le cadre de maison individuelle nouvelle ou encore des logements collectifs.

Pour un assimilé non domestique, la participation au financement de l'assainissement collectif est de 1 600 € TTC + 3€/m² de surface au plancher.

D.I.4. Somme « équivalente à la redevance »

Dès qu'une habitation est raccordable au réseau d'assainissement, la collectivité peut décider de faire payer au propriétaire une somme équivalente à la redevance. Cette disposition contribue à une meilleure efficacité du service d'assainissement (élargissement plus rapide de la collecte des eaux usées et donc de la dépollution).

Cette contribution est due entre la mise en service du réseau public et le raccordement effectif, lequel doit intervenir dans le délai réglementaire de deux ans. A noter qu'après ce délai, la contribution peut être augmentée (multipliée par 2 au maximum, selon les décisions de la collectivité). A la mise en service du branchement, la redevance payée par l'utilisateur prend le relais.

D.II. LES SUBVENTIONS POTENTIELLES

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et le Conseil Départemental de l'Hérault sont les structures en capacité d'accompagner la Domitienne dans ses projets.

Dans le cadre du présent dossier, les subventions ont été approchées par la Domitienne.

D.II.1. Quelles sont les conditions ?

Le maître d'ouvrage sollicitant l'aide de l'Agence de l'Eau et du Département s'engage à justifier un prix minimum de l'eau vendue aux particuliers pour le service "assainissement" (part fixe et part variable confondue).

De manière globale, les points suivants sont aussi à souligner :

- La collectivité doit être dotée d'une analyse diagnostic préalable du système d'assainissement permettant d'identifier les travaux prioritaires et leur impact sur les dysfonctionnements du système,
- Les priorités ou bonifications sont accordées aux opérations de mise en conformité de la collecte et/ou du traitement pour répondre aux objectifs de la « Directive Eaux Résiduaires Urbaines » ou « Directive Cadre sur l'Eau » ou autre document de planification type SAGE, contrat territorial ou contrat de bassin.

Les conditions d'éligibilité aux aides pour les études et travaux sont consultables sur le site de l'Agence de l'Eau, elles touchent notamment aux points suivants :

- Disposer avec la demande d'aide, des conclusions du schéma directeur d'assainissement ou des études justifiant la nécessité des travaux ainsi que leur conception (capacité des ouvrages, niveaux de rejet, devenir des sous-produits d'épuration, etc.) et de celles du zonage d'assainissement après passage en enquête publique et approbation,
- Depuis le 16 décembre 2021 (délibération n°2021-37) :
 - Justifier d'un prix minimum de l'eau pour le service public d'assainissement collectif de 1 € HT/m³,
 - les éléments permettant de calculer le prix de l'assainissement collectif HT incluant la redevance modernisation des réseaux de collecte renseignés dans l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA),

D.II.2. Synthèse des aides projetées

En se basant sur des taux d'aides indicatifs évoqués avec le Conseil Départemental de l'Hérault.

Il ressort que le reste à charge pour La Domitienne sur la période 2024 - 2035 s'élèverait à environ 7,4 M€ sur 8,2 M€ retenus dans le cadre du présent schéma d'assainissement soit 9% d'aide sur la période.

Cette approche des subventions pour les travaux est donnée à simple titre d'indication des tendances et les taux de subvention applicables ne pourront être connus qu'au travers de la saisine des partenaires potentiels des opérations sur les années à venir.

Le tableau ci-dessous permet de visualiser les travaux retenus par tranche de planification et le reste à charge après aides appliquées :

Tableau 10 : Synthèse des travaux après subvention

Période	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	Total
Total	2 395 688 €	3 306 195 €	2 511 605 €	8 213 488 €
Total/an	598 922 €	826 549 €	627 901 €	-
%	29%	40%	31%	100%
Reste à charge après aide	2 064 114 €	2 859 834 €	2 477 795 €	7 401 743 €
% d'aide	14%	14%	1%	10%
Total/an reste à charge	516 028 €	714 959 €	619 449 €	-